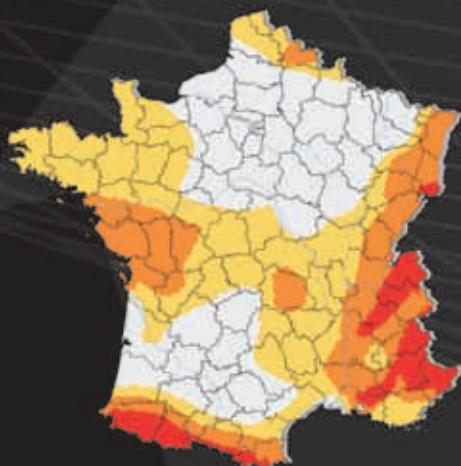


Innovation 2016!
Bloc Trapèze
SISMIQUE®

Seul bloc
en France

permettant l'emploi de
 planelle d'épaisseur
 classique (6 cm)
 et de recevoir un
 chaînage béton de 15

Le bloc d'arase **INDISPENSABLE**
 en zone sismique, dans les zones
 3 et 4 et dans tous les bâtiments
 recevant du public.



Zones de sismicité

	1 (très faible)
	2 (faible)
	3 (modérée)
	4 (moyenne)

Carte d'aléa sismique de la France
 Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010
 en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011



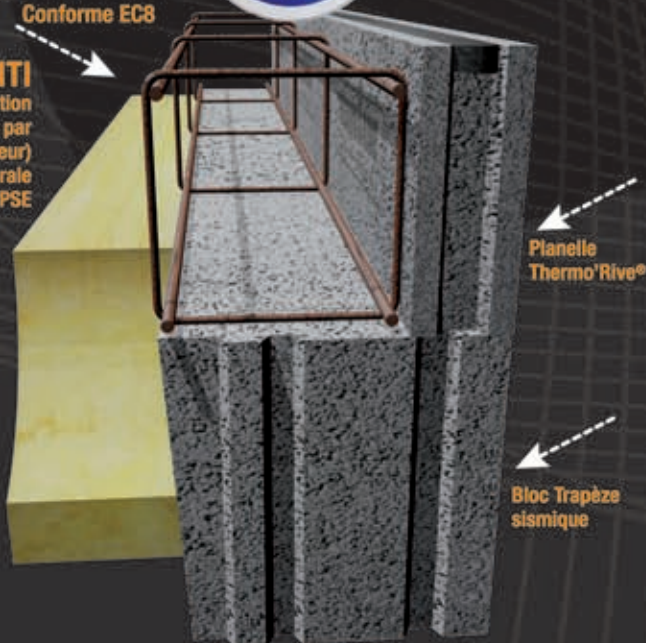
Système breveté
 Fabriqué en France



Conforme aux Eurocodes 8
 (Réglementation parasismique)

Chaînage béton
 Ø 15 cm ou 15 cm x 15 cm
 Conforme EC8

ITI
 (Isolation Thermique par l'Intérieur)
 Laine Minérale ou PSE



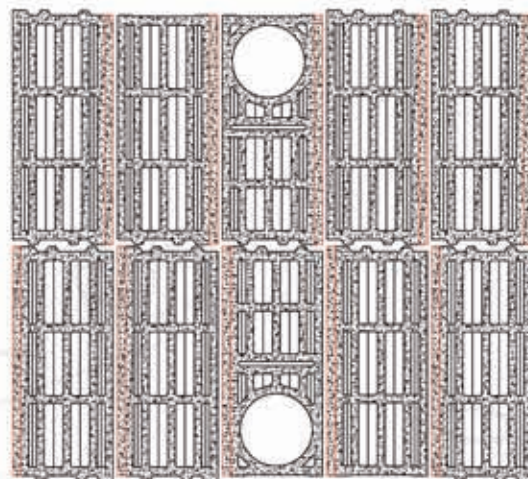
Planelle Thermo'Rive®

Bloc Trapèze sismique

Pour plus d'informations www.perinetcie.fr

Les nouveaux Blocs Trapèzes **SISMIQUES**[®]

permettent une construction simple et en toute sécurité des bâtiments, en conformité avec la réglementation parasismique...



La Gamme Bloc Trapèze Sismique[®]

Bloc maxi-standard 500 x 200 x 250

Rangée "type" palette Bloc Trapèze Sismique

Blocs de granulats courants et Blocs de granulats courants rectifiés

Composition de la palette de 50 unités

10 blocs poteaux sécables ; 10 blocs tableaux/abouts sécables ; 30 blocs maxi-standard

Blocs de granulats légers rectifiés

Composition de la palette de 60 unités

12 blocs poteaux sécables ; 12 blocs tableaux/abouts sécables ; 36 blocs maxi-standard

Les avantages du bloc Trapèze Sismique[®]

- Résistance mécanique de 6 Mpa
- Compatible avec tous les blocs béton
- Simplicité de la mise en œuvre et aucune incidence mécanique sur le gros œuvre, et corps d'états secondaires.
- Blocs de granulats courants ou granulats légers
- Maçonnerie courante ou de type a
- Pose maçonnée ou à joints minces avec blocs rectifiés



Les blocs bétons de granulats courants ou légers fabriqués par PERIN Industrie sont certifiés



Afin de respecter les règles de constructions parasismiques,

qui s'appliquent dans les zones 3 et 4, ainsi que dans les bâtiments recevant du public pour toutes les zones, **PERIN Industrie** a développé un bloc d'arase spécifique : **le Bloc Trapèze Sismique[®]**.

Le Bloc Trapèze Sismique[®] garantit l'exigence réglementaire sur la section des chaînages, liée à l'Eurocode 8. Pour toutes les constructions neuves en France, la section transversale des chaînages doit être de 15 cm, Ø 15 cm ou 15 cm x 15 cm.



L'innovation en béton

> PERIN INDUSTRIE

SERVICE COMMERCIAL 102, rue de Vannes 35600 REDON

☎ 02 99 71 59 06 / fax 02 99 72 15 70

www.perinetcie.fr